

REGLEMENT WEEKEND DES ARTS- LES CAUDALIES MUDAISON -25-26-27 septembre 2026

Les CAUDALIES sont organisées par l'association week-end des ARTS de Mudaison le 25, 26, 27 septembre. La manifestation contribue à mettre à la portée de tous la culture et l'art contemporain sous toutes ses formes : peintures, dessins, photographies, sculptures, arts plastiques, vidéos.

Les artistes sélectionnés exposeront dans plusieurs galeries mises à disposition par des particuliers et par la Mairie de Mudaison.

ARTICLE 1 : Appel à candidature

Cet appel s'adresse à tout artiste d'art contemporain à même de présenter une production récente. Aucun thème n'est imposé.

Les artistes ayant exposé aux 2 dernières éditions peuvent être à nouveau sélectionnés, en proposant une nouvelle série d'œuvres présentant au moins 50% de son exposition.

L'appel à candidature est diffusé du 1er mars au 30 avril 2026 par articles de presse, par mail, sur Facebook et sur le site www.lescaudalies.org.

Le dossier de candidature est à envoyer à

weekenddesartsmudaison@etik.com

Pour ce qui concerne :

- la fiche de candidature complétée.
- la démarche artistique (250 caractères max, format Word)
- les 2 ou 3 photos (300 DPI) représentatives des œuvres récentes
- une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2026
- Dernière page du règlement signé.

et à

**Association Week End des arts
1 Impasse des Albizzias 34130 MUDAISON**

Pour ce qui concerne :

- 2 enveloppes timbrées
- Un chèque de 60 euros

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE



REGLEMENT WEEKEND DES ARTS- LES CAUDALIES MUDAISON -25-26-27 septembre 2026

ARTICLE 2 : Modalités de sélection

La sélection des artistes est effectuée par un comité de sélection de l'association Week End Des Arts.

Les critères de sélection sont basés sur la qualité artistique, la maîtrise des techniques, l'originalité des œuvres. Tous les artistes qui ont candidaté auront une réponse par courrier du 15 au 30 juin.

ARTICLE 3 : Organisation de l'exposition

Les œuvres exposées restent sous l'entière responsabilité des exposants. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de dégradation, perte ou vol.

Les grilles ou tables mises à disposition seront habillées par l'artiste (tissu blanc uniquement).

Le comité d'organisation organise l'attribution des places dans les galeries. Ceci ne pourra être contesté.

Cette info vous sera communiquée dans le courant du mois de septembre.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une œuvre qui ne serait pas en conformité avec le dossier ayant permis la sélection.

Les salles seront ouvertes aux artistes le jeudi 24 septembre de 13h à 18h30 pour la préparation et l'installation des œuvres.

L'exposition sera ouverte aux Scolaires ,Ehpad et IME le vendredi 25 septembre de 9h15 à 16h30 pour certaines galeries.

Toutes les galeries ouvriront le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h.

Un apéritif dinatoire sera offert aux artistes le samedi soir à partir de 19h.

La remise du prix du jury aura lieu le dimanche à 17h15 ;

**REGLEMENT WEEKEND DES ARTS- LES CAUDALIES
MUDAISON -25-26-27 septembre 2026**

ARTICLE 4 : Catalogue

Le catalogue, édité à l'occasion de l'expo présentera chaque artiste avec une photo et sa démarche artistique.

Il sera visible sur le site de l'association www.lescaudalies.org.

ARTICLE 5 : Attribution d'un prix du jury :un chèque de 300 euros

Le jury est composé d'artistes et d'organiseurs. Chaque membre. Chaque membre du jury dispose d'une voix.

ARTICLE 6 : Communication

Les artistes acceptent la reproduction des œuvres présentées aux Caudalies à des fins de promotion de leur travail et de la manifestation sur les supports suivants et à venir : presse, face book, site, catalogue, flyers et autorisent les organisateurs à faire des photos de leur installation lors de l'exposition.

Cette autorisation sera valable pour une durée illimitée, et pourra cependant être annulée sur demande par courrier recommandé, après l'évènement.

ARTICLE 7 : Valeur conventionnelle du présent règlement

Toute inscription est soumise à l'acceptation du présent règlement.

ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT (page à envoyer par mail)

NOM PRENOM :

NOM D'ARTISTE :

Mention manuscrite lu et approuvé :

Date :

Signature :